

Pv du 22 juin 2009

Présents : 39 membres

Excusés : Allaz François, Amy Didier, Bailly Sébastien, Clot Bertrand, Riva Frédéric.

Absents : Guignard Henri

Ordre du jour :

1. Adoption du procès verbal
2. Communication de la municipalité
3. Rapport de gestion 2008
4. Comptes communaux 2008
5. Préavis municipal 2009-03. Achat mobilier scolaire pour l'ouverture d'une classe supplémentaire au collège des Lionceaux.
6. Elections complémentaires pour le bureau
7. Elections statutaires
8. propositions individuelles et divers

Le pv est accepté avec 3 abstentions.

M. le président remercie M Rapin pour les forêts.

2. COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

M. le syndic	Les comptes du 900 ^{ème} sont bouclés, ils ont été acceptés par la municipalité. Remercie Xavier Panchaud pour avoir tenu les comptes du 900 ^{ème} . Remercie les gens présents à la sortie du 9 mai. Le quartier du Carroz va débiter prochainement. La commune a deux parcelles une au bord de la route qui représente environ 2000 m2 et une autre vers l'ancien four. On va essayer de tenir compte du projet de M. Burnens.
Nicod Pierre	La conduite d'eau du PPA est terminée. Dans les subventions de l'ECA il y a une amélioration foncière qui s'élève à Fr. 24'600.-
Ruchat Philippe	Le panneau de l'affichage public est devant le bâtiment de la commune.
Gyger Raymonde	L'appartement du milieu au Cottin est loué à partir du 1 ^{er} août. L'extérieur est bientôt fini.
Métraux Béatrice	Les jeux pour enfants au terrain et au petit parc vont être changés. Pour installer une piscine il faut demander à la municipalité. Info du chef du département Jean-Claude Mermoud a rappelé toutes les communes à leur devoir, cela concerne les hors zones et les agriculteurs privés. Les constructions qui ne sont pas annoncées peuvent être détruites.
Panchaud Xavier	Explique les comptes du 900 ^{ème} . Commente le résumé sur les comptes, ils sont approuvés par la municipalité.

3. RAPPORT DE GESTION 2008

M. le président : Remercie la commission de gestion pour son rapport. Il peut y avoir des questions sur le rapport de gestion, mais on ne le discute pas.

M. le syndic	Je n'ai aucune remarque à relever.
Bailly David	Suite à la vente des actions de la Romande Energie, l'on va augmenter nos revenus donc augmenter la facture sociale.
Bober Fabrice	Il y a un critère pour le montant alloué pour chaque commune. La vente de Romande Energie est neutre, pour le gain capital, il n'y a pas d'impact fiscal là-dessus.

4. PREAVIS 2009-03 : COMPTES COMMUNAUX 2008

Panchaud Christian	Pour le point 11.305 pourquoi on a Fr. 15'000 dans les comptes 2008.
Bober Fabrice	Nous avons bénéficié de réductions sur les primes des assurances maladie.
Longchamp Claude-François	Point 11.352 c'est quoi exactement ?
Bober Fabrice	Ça fait partie des transports publics.
Panchaud Christian	Point 32.314, on ne pourrait pas séparer les frais d'entretien et de la gestion technique.
M. le syndic	Les comptes des forêts 2009 seront gérés par le triage.
Goumaz Mathilde	Point 81.436 subsides du canton, il y a les eaux ?
Nicod Pierre	Cela concerne les hydrantes qui ont été changées, comme celle de Rebaton.
Longchamp Claude-François	Dans les comptes de fonctionnement au point 58.365, nous avons mis l'argent de l'église St-Etienne, mais ça n'est pas passé au conseil.
Gyger Raymonde	Nous avons une convention avec la paroisse.
Guex Jean-Samuel	Le point 9.2808 consiste en quoi ?
Gyger Raymonde	C'est le montant qu'il reste de la confrérie protestante.
Panchaud Xavier	Le point 7 laisse entendre que les travaux ne sont pas fini. Comme le cadran scolaire.
Gyger Raymonde	Il a été refait pas Bertrand Clot.

Les conseillères et conseillers qui acceptent d'adopter les comptes 2008 tel que présentés

Acceptent : 39

Refuse : 0

Abstention : 0

Les conseillères et conseillers qui acceptent le rapport de la municipalité sur la gestion des comptes de l'année 2008

Acceptent : 39

Refuse : 0

Abstention : 0

Les conseillères et conseillers qui acceptent de donner décharge à la commission de gestion

Acceptent : 36

Refusent : 0

Abstention : 3

5. PREAVIS 2009-04 : ACHAT MOBILIER SCOLAIRE POUR L'OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE AU COLLEGE DES LIONCEAUX

Bugnon Brigitte lit le rapport de la commission ad hoc.

Panchaud Xavier lit le rapport de la commission des finances.

Guex Jean-Samuel	Les Fr. 79'000.- de loyer était-ce déjà une augmentation par rapport à l'année dernière ? Est-ce qu'on va pouvoir récupérer notre investissement ou l'a-t-on déjà récupéré ?
Panchaud Xavier	Les chiffres sont selon le budget 2009.
Métraux Béatrice	La classe est déjà ouverte, c'est la classe de TM de Mme Caboussat, il y a des chaises et des tables mais ce n'est pas conforme. Dans le budget la location de cette salle est déjà comptée. Il faut vérifier si Fr. 45'000.- sont suffisants pour ouvrir cette classe.
Jaquier Christian	Le local des jeunes est utilisé comme local pour les enseignants. Il a été créé par les jeunes du village.
Gyger Raymonde	Les jeunes et les parents ont créé le local des jeunes et le matériel.
Jaquier Christian	Le local est fermé.
Métraux Béatrice	Durant les soirées de la clé de sol, il y a eu trop de débordements.
Jaquier Christian	Qu'offrons-nous à nos jeunes, il n'y a plus rien pour eux.
Ecoffey Lucien	Nous devons parler d'une ouverture des classes au collège.
Gyger Raymonde	Pour l'abri pc, il y aura une partie à la municipalité et une partie à l'école.
Métraux Béatrice	La municipalité s'était engagée à ouvrir ce local pour autant que les jeunes le respectent ce qu'ils n'ont pas fait. Il y a un local des jeunes à Echallens.

Les conseillères et conseillers qui acceptent l'amendement de la commission des finances

Acceptent : 38

Abstention : 1

Refusent : 0

Vote sur préavis 2009-04

Décide :

- **d'acheter le mobilier nécessaire permettant l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée scolaire 2009-2010.**
- **d'engager une dépense d'investissement de Fr. 22'359.55.-**
- **d'utiliser prioritairement les fonds propres de la Commune.**
-

Acceptent : 39

Abstention : 0

Refuse : 0

6. ELECTIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE BUREAU

Henneberg Claude est nommé pour la commission des finances.

Il nous faut un remplacement pour scrutateur pour les élections, votations et préparations de séances. Depuis le 1er juillet il ou elle fonctionnera avec M Allaz François.

Ecoffey Lucien propose Mme Michot Patricia.

Elle accepte.

7. ELECTIONS STATUTAIRES

Président Bailly David :

Délivrés : 39

Rentrés : 39

Blancs : 2

Eparse : 1

Nul : 0

Bailly David est élu avec 36 voix.

Vice Président 2009-2010 : Longchamp Georges

Délivrés : 39

Rentrés : 39

Blancs : 2

Eparse : 1

Nul : 0

Longchamp Georges est élu avec 36 voix.

Scrutateurs : Allaz François, Michot Patricia sont nommés scrutateurs. Ecoffey Lucien et Panchaud Paul suppléants à l'unanimité.

8. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Ecoffey Joseph	Est-ce que la municipalité pourrait mettre un écriteau pour les chiens dans la forêt.
Goumaz Mathilde	Je rejoins M Jaquier et je regrette que la future jeunesse soit condamnée d'avance. Il faudrait réfléchir là-dessus.
Gyger Raymonde	Il y a une place à disposition des jeunes au terrain. Beaucoup de villages ferment les places pour les jeunes.
Panchaud Christian	Nous avons essayé de faire un maximum pour accueillir les jeunes, nous avons fourni beaucoup de choses.
Santia Valter	Concernant le tout ménage pour le pédibus y a-t-il des nouvelles ?
Métraux Béatrice	Oui nous avons considéré la demande des citoyens. La démarche est difficile. Nous avons interpellé l'école et les enseignantes. Il y aura une séance le 08 septembre avec les parents des enfants de Bottens, la municipalité et les enseignantes. Un courrier sera envoyé aux parents. Il y aura 6 trajets accompagnés par 3 parents.
Hanson Annelise	Pour la sécurité des enfants devant le restaurant, est-ce que nous pourrions demander au nouveau restaurant de décharger la marchandise avant car les enfants doivent passer sur la route vu que les camions passent sur le trottoir.
Métraux Béatrice	Nous allons voir cela.
Ecoffey Joseph	Le patron du restaurant n'a pas le choix, la tournée est programmée à l'avance.
Gux Jean-Samuel	Pour les paysans qui font le plein vers la fontaine à la place du pressoir. Est-ce qu'ils pourraient arrêter leur moteur.
Ecoffey Joseph	On doit mettre 200 litres d'eau, on ne peut pas arrêter le moteur.
Jaquier Christian	Autour de l'école, pourrait-on envisager de mettre une tôle perforée sur le saut du loup pour empêcher les déchets de passer.
Gyger Raymonde	Il faut voir avec la protection civile.
Michot Patricia	Pour les rénovations de la place de jeu, est-ce qu'il serait possible d'adapter les jeux pour les petits. De mettre une balançoire pour les petits.
Jaquier Christian	Le quartier du Carroz avance, est-ce qu'il serait possible d'étudier un second poste d'employé communal.
M. le syndic	Oui il y a assez de travaux, mais nous avons pensé à cela.
Longchamp Claude-François	Il faudra trouver un nom pour la rue du quartier du Carroz.
Pfeuti Michel	Le rétrécissement de la route du Cottin est trop étroit.
Ruchat Philippe	La route a 5m. Le pavé délimite le bord de la place.
Pfeuti Michel	L'hiver ce n'est pas pratique.
Ecoffey Joseph	Pourquoi vous n'avez pas coupé la haie chez M. Merkli.
Gyger Raymonde	Nous la coupons cet automne.
Nicod Dominique	Au sujet du Collège des Placettes, le jardin cela pourrait être mieux soigné.
Gyger Raymonde	Nous avons déjà eu la remarque.
Nicod Dominique	Pour les places de parc vers l'église, il y a un bus et un van sans plaque. Tout le monde doit être au même tarif.
Gyger Raymonde	Nous allons en discuter en séance de municipalité. Le camping car a le droit d'être là une semaine, pour le van nous allons regarder, il faut

	demander à la gendarmerie.
Panchaud Michel	Pourquoi est-ce la municipalité qui taille la haie de M. Merkli ?
Gyger Raymonde	Nous coupons ce qui déborde sur le Cottin.
Ecoffey Joseph	Pour l'éclairage public au chemin du Cottin où allez-vous le poser ?
Ruchat Philippe	Du côté de la maison de M. St-Angeloz
Pittet Hervé	La sono au souper de soutien était catastrophique.
Gyger Raymonde	Nous avons rendez-vous pour cela.
Panchaud Christian	Au sujet de la sono, il y a deux cadenas. Quand on loue la salle nous ne pouvons faire aucun réglage.
Gyger Raymonde	Nous avons fermé, car nous avons eu beaucoup de réparations à faire.

M. le président remercie tout le monde et vous donne rendez-vous le lundi 28 septembre 2009 à 20h.

La séance est levée à 20h50.

Président

Secrétaire

Longchamp Georges

Oyon Céline